

DÉC
JAN
2018



Un projet de vie
et de ville ambitieux

p. 10

VINCENT
DHETINE



SAUMUR

Ville de Saumur - Bagneux - Dampierre-sur-Loire - Saint-Hilaire-Saint-Florent - Saint-Lambert-des-Levées

MAGAZINE



04
ACTUALITÉS

06
JEUNESSE



07
SOLIDARITÉS



08
SPORTS



09
CULTURE



10
DOSSIER
Un centre-ville en mouvement



14
MÉTIER



16
AMÉNAGEMENT



18
ASSOCIATION



19
INSTANTANÉ

20
INNOVATION



22
ÉVÉNEMENT



23
TRIBUNES

Hôtel de ville - Rue Molière - CS 54006
49408 Saumur cedex - Tél : 02 41 83 30 19
Directeur de la publication :
Jackie Goulet, Maire de Saumur
Rédacteur en chef : Lambert Creuxlebois,
Directeur du cabinet et de la communication
Rédaction, conception, mise en page :
Franck Fortuna, Sylvie Guérin, Céline Marolleau,
Uliana Darget, Kelly Charron, Nathalie Fourreau,
Amélie Gibouin
Impression : Imprimerie Loire Impression, Saumur
Tirage : 5 000 exemplaires
Reproduction totale ou partielle interdite

ISSN 1279-2934
Dépôt légal à parution



ÉDITO

J'ai le plaisir d'écrire le premier éditorial de la nouvelle formule du Saumur Magazine : une formule retravaillée sur le fond comme sur la forme, pour répondre au mieux aux attentes des Saumuroises et des Saumurois. Plus participatif, plus pédagogique sur l'action de la Ville de Saumur au service de la population, plus moderne, ce nouveau format vise à mettre en valeur la vie de notre cité, ses nouveautés, ses richesses et ses dynamiques.

Ce premier éditorial, c'est aussi mon premier en tant que Maire de Saumur. Le 29 septembre dernier, le Conseil municipal m'a fait l'honneur de me confier les destinées de Saumur jusqu'aux prochaines échéances électorales : je l'en remercie, conscient de la tâche qui m'incombe et convaincu de pouvoir continuer et amplifier la transformation de notre Ville. L'intérêt général et la défense des saumurois m'animeront chaque jour de ce mandat durant lequel tout sera mis en œuvre pour que Saumur respire, prospère et rayonne. Redynamisation du cœur de ville, aménagement urbain, rénovation des équipements sportifs : ce sont les trois priorités affirmées par la municipalité pour les trois prochaines années, avec le souci de faire entrer notre ville dans un modèle de développement durable. A travers chacune de ces priorités, c'est le bien-être de chacun d'entre nous, la cohésion sociale, le service public, la prospérité économique et la place centrale de Saumur sur tout son territoire qui sont en jeu.

Ce premier éditorial, c'est aussi le dernier de l'année 2017. Aux niveaux national et international, 2017 fut riche de bouleversements et donc riche d'enseignements. Ce fut aussi une année marquée une nouvelle fois, malheureusement, par le terrorisme et la barbarie, sur notre territoire et à l'étranger. Pour les mois et les années à venir, gardons sang froid, dignité et solidarité dans les épreuves comme dans les joies que nous traverserons individuellement et collectivement.

Nous entamerons 2018 dans quelques jours et je tiens à vous adresser ici à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite, avant de pouvoir le faire à la cérémonie des vœux à laquelle vous êtes toutes et tous conviés le jeudi 4 janvier à 19h, salle Beaurepaire.

Avant de vous laisser à la lecture de ce nouveau Saumur Magazine, je tiens également, par conviction profonde, à affirmer ici la disponibilité de vos élus pour répondre à vos interrogations, vos remarques, vos inquiétudes : c'est pourquoi je vous invite à envoyer vos questions par mail (relations.publiques@ville-saumur.fr). Trois d'entre elles seront publiées dans chaque Saumur Magazine, accompagnées de la réponse de la municipalité.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux.
N'oubliez pas : l'avenir nous appartient !

Jackie Goulet,
Maire de la Ville de Saumur
Vice-Président de la communauté d'agglomération
Saumur Val de Loire

POSEZ VOS QUESTIONS
À JACKIE GOULET

Tous les deux mois le Maire de Saumur répond aux lecteurs du Saumur Magazine.

relations.publiques@ville-saumur.fr

- Quelle est la position de la Ville sur les rythmes scolaires ?

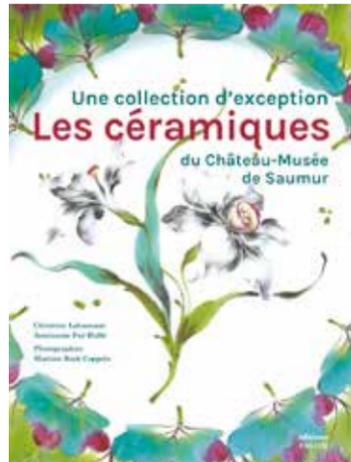
Pour l'instant, la Ville ne prend pas position. Pour une raison simple : nous mettons un point d'honneur à écouter et concerter toutes les parties prenantes avant de prendre une décision. Conseils d'école, académie, syndicats, État, agglomération, agents concernés, parents d'élèves... Et cela avec une préoccupation majeure : le bien-être des enfants et la possibilité pour tous d'accéder à des activités diversifiées. Notre position sera rendue publique à la fin du premier trimestre 2018.

- Que pensez-vous de la réforme de la taxe d'habitation ?

Dans cette réforme, la collectivité doit affirmer une exigence : l'intérêt général. Notre mission, c'est d'assurer un service public de qualité. C'est pourquoi la réforme de la taxe d'habitation doit veiller à ce que les collectivités conservent le même niveau de ressources. Sans quoi ce sont nos services publics qui en pâtiront.

- Croyez-vous au Père Noël ?

J'aime la ferveur des enfants qui y croient. Mais être adulte, a fortiori, être élu, n'est-ce pas aussi ne plus y croire, et ne pas trop en souffrir ?



LES CÉRAMIQUES DU CHÂTEAU-MUSÉE DE SAUMUR

La collection de céramiques du Château-Musée de Saumur, pour la première fois, fait l'objet d'une publication. Un catalogue de 360 pages publié par les Éditions Faton et la Ville de Saumur, révèle ainsi les richesses méconnues de la collection du comte Lair.

L'ouvrage intitulé : « **Une collection d'exception, Les céramiques du Château-Musée de Saumur** » sera disponible à la vente au tarif de 79,00 €, à la boutique du château-musée.

Renseignements : 02 41 40 24 45



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS POUR SAUMUR

Mardi 21 novembre 2017, les élèves des écoles publiques et privées de la Ville de Saumur ont voté pour élire le nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME).

Au préalable, au sein des différents établissements scolaires, plus d'une trentaine de Saumurois ont présenté leur candidature avant de rédiger leur profession de foi et se lancer en campagne électorale ! Mobilisant plus de 1 000 élèves, les élections ont eu lieu dans des bureaux de vote installés sur l'ensemble de la Ville de Saumur. Chaque enfant, muni de sa carte d'électeur, est passé par l'isoloir avant de déposer son bulletin dans l'urne. Ce scrutin grandeur nature fut un véritable exercice de citoyenneté que les enfants ont réalisé avec beaucoup de sérieux.

Les résultats ont été proclamés par Véronique Henry, Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie Participative, le soir-même, en présence de nombreux élu(e)s de la Ville de Saumur, de jeunes, parents, acteurs locaux et Saumurois.

Félicitations aux 42 nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants !



LE TRANSPORT SOLIDAIRE : QUAND SOLIDARITÉ RIME AVEC MOBILITÉ

Se déplacer grâce à la solidarité, tel est l'engagement pris par le CCAS de la Ville de Saumur lors du lancement de son nouveau système de transport : « le transport solidaire ».

Opérationnel depuis cette année, ce système met en relation les habitants de la Ville de Saumur dépourvus de moyen de locomotion et justifiant de ressources modestes avec les bénévoles mobilisés et prêts à transporter. Il offre une véritable alternative pour ces personnes en leur permettant de se rendre à un rendez-vous du quotidien tout en partageant un moment de convivialité et d'accompagnement.

Les chauffeurs bénévoles interviennent selon leurs disponibilités. Ils sont indemnisés par les utilisateurs et à 40% par le CCAS pour leurs frais de déplacement.

CCAS de la Ville de Saumur :
7 Rue Corneille, 02 41 83 31 62.



LE CCAS EN VIGILANCE HIVERNALE

Le CCAS de la Ville de Saumur est en période de vigilance hivernale depuis le 1er novembre. Il coordonne les actions locales en partenariat avec la Police Municipale, la Croix Rouge, l'ASEA CAVA, les Restos du Cœur, la Police Nationale. Cet hiver, les secouristes bénévoles de la Croix Rouge assureront une permanence place de la Bilange les lundis, mercredis et vendredis de 19h30 à 20h30 et distribueront des boissons chaudes, des vêtements...

CCAS de la Ville de Saumur : 02 41 83 31 62



À VOS AGENDAS ! LES DATES DES CÉRÉMONIES DES VOEUX SONT OFFICIELLES :

- 4 janvier 2018 : Saumur, salle Beaufort
- 5 janvier 2018 : Saint-Hilaire-Saint-Florent, salle du Thouet
- 11 janvier 2018 : Dampierre-sur-Loire, salle des fêtes
- 12 janvier 2018 : Saint-Lambert-des-Levées, salle Martineau
- 19 janvier 2018 : Bagneux, salle intercommunale Bagneux-Distré

Toutes les cérémonies débuteront à 19h00.



MARCHE EXPLORATOIRE DES FEMMES

Nées au Canada dans les années 90, les marches exploratoires de femmes sont des diagnostics de l'environnement urbain réalisés par des groupes d'habitantes. Leurs objectifs : accompagner les femmes à devenir de véritables actrices de la citoyenneté locale et à se réapproprié l'espace public, valoriser la place des femmes dans la cité et renforcer le lien social au sein du quartier. En France, une expérimentation existe dans quelques villes depuis 2014. Depuis 2017, Saumur fait partie des dix villes retenues, avec notamment le Havre, Saint-Étienne et Gennevilliers. Ce projet est porté par Elodie Guitten, médiatrice sociale, Delphine Foussier, responsable du centre Jacques Percereau, et Frédérique Effray, habitante du Chemin Vert et ambassadrice de l'action sur le territoire.

« UN CORPS POUR GRANDIR » : UNE OPÉRATION POUR QUE NOS ENFANTS EXPLORENT LE SENSIBLE



L'opération « Un Corps pour grandir », piloté par la Ville de Saumur, vient d'entamer sa troisième édition.

Toucher, goûter, palper, regarder, sentir, scruter, écouter, humer, déguster : cinq sens et un corps pour être au contact du monde. Cinq sens et un corps pour dès l'enfance se développer, s'ouvrir, s'épanouir, explorer et constituer un répertoire d'expériences sensibles qui sont autant d'expériences d'apprentissage.

À travers des ateliers variés, l'opération « Un corps pour grandir »

a pour objectif de mettre en valeur les compétences de l'enfant et l'importance de l'exploration et de l'expérimentation par le corps pour bien grandir. Dans un climat convivial et bienveillant, les enfants âgés entre 3 mois et 11 ans du multi-accueil de la Maison de l'Enfance, des écoles des Violettes, du Petit Poucet, de Charles Perrault et du Clos Coutard, parfois accompagnés de leurs parents, participent à ces ateliers : psychomotricité, pédagogie Montessori, sport, création artistique, cuisine...

D'autres ateliers vont se poursuivre tout au long de l'année scolaire

Les ateliers proposés en 2016 (activité sportive, école d'art, Montessori, psychomotricité, contes...) ont su trouver un large public dont :

100
parents.

380
enfants.

Contact :

Centre Jacques Percereau
925 avenue Francois Mitterrand
à Saumur
02 41 53 51 51
centre.percereau@ville-saumur.fr

Espace Parents

9 rue molière (guichet famille)
à saumur
02 41 83 31 59
espace.parents@ville-saumur.fr

en partenariat avec le réseau l'Imagin'R de l'Agglomération Saumur Val de Loire, le collège Pierre Mendès France, le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, les professionnels de la Ville, une psychomotricienne et une diététicienne.

Piloté par l'Espace Parents et le Centre Jacques Percereau, l'opération « Un corps pour grandir » est financée par le Département de Maine-et-Loire, la caisse d'allocations familiales de Maine-et-Loire et la Ville de Saumur dans le cadre du Contrat Ville.



Remise du prix Énergies Citoyennes

UN CCAS ÉNERGIQUE !

Après le prix Territoria en 2014 et le Trophée Énergie Solidaire en 2016, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saumur s'est vu de nouveau récompensé en novembre dernier, lors de la 8^e édition du Prix Énergies Citoyennes, pour son action de lutte contre la précarité énergétique.

Le Prix Énergies Citoyennes* récompense les collectivités territoriales pour les actions concrètes et innovantes qu'elles mettent en oeuvre dans la lutte contre le gaspillage énergétique. Le CCAS de Saumur a reçu les honneurs dans la catégorie « Syndicats et établissements publics » pour sa politique d'accompagnement des ménages visant à réduire le facture énergétique. L'objectif : une réduction de la facture énergétique de 20%. Une économie considérable pour les foyers les plus

vulnérables, et un respect accru de l'environnement.

Les familles saumuroises concernées peuvent en effet bénéficier de ce dispositif d'aide qui englobe un atelier de sensibilisation aux usages et aux comportements économes pour changer les habitudes, un diagnostic énergétique effectué à domicile par un professionnel et la réalisation de petits travaux dans le logement. Six mois plus tard, une visite-bilan est organisée.

Et si vous souhaitez connaître la consommation énergétique de votre habitat, c'est possible : une thermographie des bâtiments a été réalisée sur le territoire de la Ville et a permis le recensement des habitats énergivores.

*Le Prix Énergies Citoyennes a été créé en 2009. Il est soutenu par ENGIE Cofely, filiale du Groupe ENGIE.

50 000
euros de budget dédié.

5
ateliers de sensibilisation.

99
foyers bénéficiaires de l'accompagnement pour 99 diagnostics

Contact :

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
de la Ville de Saumur
7 rue Corneille,
49400 Saumur
02 41 83 31 62

Pour en savoir plus sur le dispositif de lutte contre la précarité énergétique : www.ville-saumur.fr



PRIX 2016
ÉNERGIES
CITOYENNES

SAUMUR ET LES JEUX OLYMPIQUES

C'est officiel depuis le 13 septembre dernier : Paris accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024. Avec cette reconnaissance d'une candidature de très grande qualité, c'est toute la France qui va bénéficier, durant les 6 prochaines années, d'un engouement certain pour les pratiques physiques et sportives.

Médaille d'or par équipes : Quig du Briot ENE-HN, monté par le lieutenant-colonel Vallette, sur le cross des Jeux olympiques de Rio. 2016.
© Eric Knoll.



Sport plaisir, sport santé, sport bien-être, sport compétition... Saumur est une ville singulièrement attachée au sport, avec lequel elle entretient depuis longtemps une histoire faite d'excellence. Dernier épisode de cette histoire : la médaille d'or de Thibaut Vallette, écuyer du Cadre noir de Saumur, aux Jeux Olympiques de Rio dans la discipline du concours complet. Saumur et le sport, c'est aussi une histoire de tous les jours : avec une trentaine d'équipements sportifs répartis sur la ville, plusieurs milliers de licenciés dans les sports olympiques et non olympiques, plus de 90 manifestations sportives par an, Saumur ne peut qu'adhérer au succès français pour ces Jeux 2024. Adhérer, aussi, aux valeurs portées par l'olympisme.

Fondé sur l'idée de combiner sport et éducation ou sport et expression culturelle, l'olympisme s'appuie sur la recherche d'un équilibre entre développement du corps et développement de l'esprit. Équilibre, et même réconciliation des deux entités. C'est là que sport et action publique se rejoignent : dans la recherche d'une cohésion individuelle, vecteur elle-même de cohésion sociale. Le Comité International Olympique (CIO), via son Programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO), décline ainsi dans une version contemporaine les valeurs de l'olympisme : expérimenter la joie de l'effort, apprendre à être fair-play, pratiquer le respect de soi et des autres, tendre vers l'excellence, vivre de manière harmonieuse et

1

médaillé d'or : Thibaut Vallette aux JO de Rio en 2016 (concours complet)

35

ans : l'âge de Jérémy Crépelière lors de ses premiers jeux paralympiques à Rio (cyclisme)

3

le nombre de saumurois pour l'aviron olympique, pascal Body, Patrick Morineau, Catherine Wittrant

100 m

haie : la spécialité de Florence Colle, finaliste des JO de Séoul en 1988

1908

l'année où André Auffray a été médaillé d'or et de bronze aux JO de Londres (cyclisme)

équilibrée au niveau du corps, de la volonté et de l'esprit.

Des thèmes abordés récemment à Saumur lors d'une animation auprès des enfants de l'accueil de loisirs du Petit Souper. Cette animation, qui leur a permis de pratiquer plusieurs grands jeux sportifs et de pouvoir ensuite débattre sur les valeurs et les messages véhiculés par l'olympisme, n'est que le début d'une longue série d'animations physiques ou sportives que proposera la Ville de Saumur.

D'ici 2024, comptez sur la Ville de Saumur pour mettre du sport partout et pour tous !



LES VIOLONS D'ADÈLE

Adèle Débias, luthière, a ouvert son atelier à Saumur où elle fabrique et restaure des violons, altos, violoncelles et contrebasses. Rencontre avec une passionnée qui pratique un métier d'exception...

Musicienne depuis l'âge de cinq ans, Adèle Débias a étudié l'alto et le piano au Conservatoire de Strasbourg. Là-bas, chaque visite chez son luthier nourrit sa passion naissante pour cette profession dont l'essor remonte à l'Italie du XVI^e siècle. Avec, chez elle, un attrait certain pour la musique, la chaleur du bois, la beauté du travail manuel.

Un attrait qui la conduit d'abord à Mirecourt, dans les Vosges, pour plusieurs stages. Mirecourt, qui abrite un musée de la lutherie et l'école nationale de Lutherie et qui demeure la capitale française de cet art. Adèle Débias part

ensuite étudier en Angleterre, à la « Newark School of violin Making », avant de revenir en France quatre ans plus tard et trouver rapidement un premier emploi dans l'atelier de Stéphane Taveau, au Mans. L'occasion d'affiner ses compétences en restauration, en expertise et en conseil.

En 2016, elle s'installe à Saumur. Confiance de l'intéressée : « Je cherchais à m'installer dans une ville de l'Ouest de la France et suis tombée sous le charme de Saumur. C'était une vraie opportunité qu'une ville de cette taille, aussi riche d'art et d'histoire, n'ait pas encore de luthier ». Depuis, Adèle a acheté plus de quarante instruments pour les restaurer et les proposer à la vente ou à la location. C'est chez elle que se rendent les professeurs de musique, leurs élèves et les musiciens amateurs.

300

heures : c'est le temps nécessaire à la fabrication d'un violon.

70 à 85

pièces assemblées par collage et emboîtement constituent l'instrument.

La colle

employée est composée d'os et de nerfs de lapins. Elle fond lorsqu'on la chauffe, elle facilite donc la restauration.

Les bois

utilisés sont choisis pour leur qualité sonore et leur esthétique : l'épicéa, l'érable, l'ébène et le palissandre.

L'archet

est fait de crin de cheval de Mongolie.

Contact :

Les violons d'Adèle
69 quai Mayaud
49400 SAUMUR

lesviolonsdadele@gmail.com.

Détentrice d'un savoir-faire précieux, Adèle est régulièrement au contact de pièces anciennes - qui exigent délicatesse, expérience, respect de l'origine - et, comme tout luthier, elle demeure aussi au contact de matériaux encore vierges qu'il s'agit d'assembler lentement pour fabriquer l'instrument. Adèle travaille actuellement à la réalisation d'un violon.



UN CENTRE-VILLE EN MOUVEMENT

La municipalité a affiché le 20 novembre dernier ses trois priorités pour 2018-2020 : la redynamisation du centre-ville, l'aménagement urbain et la modernisation de Saumur et la rénovation des équipements sportifs.

Focus sur le centre-ville, qui connaîtra dès 2018 des nouveautés importantes : stationnement, commerce, animations, monuments historiques... Face aux problématiques rencontrées par de nombreuses villes moyennes en France, et anticipant le programme d'action gouvernemental pour les centres-villes de villes moyennes, la Ville de Saumur lance un projet de vie et de ville ambitieux.

1. VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE STATIONNEMENT

L'État a décidé une réforme profonde du stationnement et notamment de la réglementation en matière de fraude. La Ville de Saumur a saisi cette réforme, applicable au 1er janvier prochain, pour moderniser considérablement son modèle de stationnement : tarif du dépassement, modes de paiement, abonnement attractif pour les résidents du centre-ville, gratuité pour les voitures électriques, construction de nouveaux parkings à enclos...

CE QUI NE CHANGE PAS

- **Le tarif du stationnement** : contrairement à d'autres villes en France, le prix du stationnement ne changera pas à Saumur. Le quart d'heure continuera de coûter 20 centimes. De même, le premier quart d'heure restera gratuit en zone orange, et la première demi-heure gratuite en zone verte.

CE QUI CHANGE

- **Le tarif du dépassement pour ceux qui ne payent pas** : de même que l'amende sur zone bleue est fixée depuis plusieurs mois à 35 euros, celui qui dépasse son temps de stationnement devra s'acquitter d'une amende non plus de 17 euros, mais de 35 euros. Cette mise en cohérence des tarifs ne pénalisera donc que... ceux qui trichent !

- **Les modes de paiement** : par souci de faciliter et de moderniser le paiement du stationnement, il vous sera désormais possible de régler en monnaie, mais aussi par carte bancaire aux 39 nouveaux horodateurs de la Ville. Et pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'à leur voiture, l'application « Woosh » vous permet dès maintenant d'allonger votre durée de stationnement à partir de votre smartphone.

- **Un nouvel abonnement « résidentiel » à 20 euros pour les habitants du centre-ville** : c'est la grande nouveauté à partir du

20

centimes : le tarif inchangé pour un quart d'heure de stationnement.

35

euros : le prix à payer pour un dépassement de la durée de stationnement.

20

euros : le tarif de l'abonnement « résidentiel » pour les habitants du centre-ville à partir du 1^{er} janvier 2018.

0

c'est le prix de l'application « Woosh » qui permet de régler son stationnement à distance, à partir de son smartphone.

0

c'est aussi le prix du stationnement pour les voitures électriques dans le respect du temps imparti pour chaque zone (2 heures pour les orange et 7 heures pour les bleues).



Vignette autocollante à demander à la Mairie pour la gratuité de stationnement des véhicules électriques.



1er janvier 2018. Pour 20 euros par mois, les habitants du centre-ville de Saumur pourront stationner en toute liberté. Deux limites seulement : une durée maximale de stationnement à la même place de 48h, et l'absence de garantie de toujours trouver une place.

- La gratuité pour les voitures électriques : cette mesure exceptionnelle permettra aux voitures électriques de stationner librement pendant l'heure prévue par la zone de stationnement, avec le disque bleu. Une carte spéciale de stationnement sera donnée aux propriétaires de voitures électriques, sur leur demande. La Ville de Saumur affiche ainsi sa volonté de promouvoir les déplacements doux, la transition énergétique et la transformation de nos habitudes de vie. Une volonté déjà visible à Saumur, avec l'installation récente de cinq bornes de recharge en accueil simultané de deux véhicules électriques : avenue du Général de Gaulle, rue Michel Humeau, rue des Moulins, Place de l'Europe et rue de l'Ecluse.

- La construction d'un premier parking à enclos en 2018 : c'est le parking de l'Europe qui sera le premier à être réaménagé en parc à enclos, de manière à permettre un stationnement payant sans limite de temps et sans risque de dépassement. A terme, l'ensemble des grands parkings du centre-ville devraient être réaménagés.

2. UN CENTRE-VILLE PLUS ATTRACTIF

Depuis 2014, la municipalité a mis en œuvre un important travail pour la redynamisation du commerce de centre-ville. Cette politique porte ses fruits, avec la baisse de 15 à environ 5% du nombre de vitrines disponibles, et la hausse du chiffre d'affaires de l'hôtellerie-restauration en période d'animations. Récemment, les chiffres du chômage à Saumur ont montré que ces mêmes secteurs progressaient considérablement. Dès 2018, la Ville de Saumur passe à la vitesse supérieure : réaménagement de la rue Franklin Roosevelt et de la Place Bilange (voir nos pages

« aménagement »), ouverture d'une boutique à l'essai, modernisation des Halles Saint-Pierre, mise en valeur des monuments historiques et notamment du Château de Saumur, et bien sûr la continuation d'une politique d'animation audacieuse... Autant d'éléments qui, conjugués dans un plan cohérent, doivent permettre de vitaliser encore davantage le centre-ville de Saumur.

- Boutique à l'Essai : à Saumur, prenez le risque de réussir ! Avec l'adhésion à la Fédération des Boutiques à l'Essai, Saumur fait le pari de l'innovation. Car si l'économie c'est notamment savoir prendre des risques, le rôle de la Mairie est d'accompagner au mieux les porteurs de projets. Le principe est simple : en conjuguant les atouts de plusieurs partenaires (banque, assurance, collectivité, chambre consulaire, propriétaires...), possibilité est donnée à un nouvel entrepreneur de tester son projet dans une boutique louée dans des conditions préférentielles et pour une durée déterminée.

Un principe simple, avec au moins trois avantages : la limitation du risque pour le créateur d'entreprise, l'innovation commerciale en plein cœur de ville et la collaboration intelligente entre partenaires.



Les boutiques à l'essai seront facilement reconnaissables grâce à ce sticker posé sur leurs vitrines.

- Le renouveau des Halles Saint-Pierre. Les Halles, un vestige des temps passés ? Pas du tout. Placées en plein cœur de Ville, entre la rue du Marché (aujourd'hui en rénovation) et la Place Saint-Pierre déjà remise à neuf, les Halles de Saumur ont vocation à se trouver un nouvel avenir. La Ville de Saumur mobilise actuellement les réseaux de commerçants locaux afin que de nouveaux producteurs s'y installent.

- Monuments historiques : s'appuyer sur l'histoire pour construire notre futur. Un Château surplombant tout le grand saumurois, de somptueuses églises, un Hôtel de Ville ancien... Saumur, « perle de l'Anjou », possède un ensemble particulièrement riche de monuments historiques, dont la plupart sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette richesse constitue un atout exceptionnel pour l'attractivité de la Ville. C'est pourquoi l'investissement dans le patrimoine

continuera sur les trois prochaines années, avec une volonté particulière de voir le Château participer davantage au dynamisme de la Ville. Captation d'une nouvelle clientèle touristique, ouverture aux séminaires d'entreprise, organisation de soirées événementielles, nouvelles animations... La réflexion est lancée autour du monument phare du territoire.

- Animation : de l'audace, encore de l'audace ! La saison estivale, avec sa centaine d'animations en deux mois, a laissé sa place à la Fête des Vendanges qui a réuni près de 5 000 personnes en septembre, puis à la Fête de la Bière jouée à guichet fermé le 18 novembre dernier. Le « Noël Merveilleux » animera ces prochains jours le centre-ville, avec des nouveautés cette année : une soirée « laser game » le 22 décembre et la première édition de la Winterise, soirée électro dans les jardins du Château. Ces animations innovantes jouent un rôle déterminant : amener de la vie dans les rues et sur les places de la Ville ; œuvrer pour la bonne santé des commerces ; afficher un visage neuf de notre cité historique.

- Un réseau de taxis pour faciliter les déplacements « Allô Saumur Taxi » : le groupement de taxis saumurois s'active pour faciliter les déplacements, notamment de la gare jusqu'au centre-ville. Deux informations essentielles : un numéro, le 02.52.47.07.07 et une application mobile, « Simply taxi », téléchargeable gratuitement.

5 %

c'est le pourcentage de vitrines disponibles sur le cœur de Ville.

15

il n'aura fallu que 15 jours pour vendre les 1 850 places disponibles pour la Fête de la Bière.

6

le principe de boutique à l'essai permet de tester un nouveau concept durant 6 mois, avec, en cas de réussite, une installation durable.

5

c'est le nombre de continents où ont été diffusés les émissions « Midi en France » tournées en cœur de Ville début septembre à Saumur.

90 000

ils ont été 90 000 à venir visiter le Château de Saumur en 2017, soit une hausse de 7% par rapport à 2016.

0

le prix de l'application mobile « Simply Taxi » pour commander un taxi avec rapidité et facilité à Saumur.

Pour plus d'informations, contactez le service commerce de la Ville de Saumur : 02 41 83 31 10



LES MOYENS TECHNIQUES : RENDONS-LES VISIBLES !

Vous les croisez chaque jour. Et si d'aventure vous ne les croisez pas, ils sont là, présents : les moyens techniques de la Ville de Saumur s'activent, silencieux et peu visibles, pour que Saumur soit agréable à vivre au quotidien. Fleuron du service public mais parfois oubliés, parfois caricaturés, les moyens techniques contribuent directement à améliorer notre cadre de vie : nous vous proposons ici d'en savoir plus sur leurs missions.

Vous les croisez chaque jour. Et si d'aventure vous ne les croisez pas, ils sont là, présents : les moyens techniques de la Ville de Saumur s'activent, silencieux et peu visibles, pour que Saumur soit agréable à vivre au quotidien. Fleuron du service public mais parfois oubliés, parfois caricaturés, les moyens techniques contribuent directement à améliorer notre cadre de vie : nous vous proposons ici d'en savoir plus sur leurs missions...

DES MÉTIERS QU'ON NE VOIT PAS TOUJOURS

Ne voit-on pas plus facilement une ville mal entretenue qu'une ville propre ? La propreté de Saumur, rendue nécessaire par la vie quotidienne des Saumurois, par la vie économique et commerciale, et par la vie touristique de la Ville, n'est possible que grâce au travail difficile des agents de la Ville : dès 5h du matin, chaque matin, les agents des moyens techniques assurent la propreté des rues et des grands axes de Saumur. Par-delà cet exemple, les agents des moyens techniques réalisent au quotidien un travail discret mais nécessaire et utile pour l'intérêt général ; un travail qui, de surcroît, évolue au rythme de la société : arrêt des produits phytosanitaires, gestion respectueuse de l'environnement, outils adaptés aux risques de maladies professionnelles, adaptation aux nouveaux matériaux, etc...

DES MÉTIERS QUALIFIÉS

Composés de professionnels qualifiés et reconnus, appartenant à divers corps de métiers, les moyens techniques comptent des électriciens, des menuisiers, des maçons, des plombiers, des peintres, des serruriers, des mécaniciens, des magasiniers, des élagueurs, des jardiniers, des agents d'entretien des espaces verts, des chauffeurs d'engins... Chaque agent possède sa spécificité tout en conservant une polyvalence, les deux étant nécessaires pour répondre aux nombreux besoins de la Ville, des habitants et de toutes les structures partenaires.

Qualifiés, ces métiers le sont aussi à travers une valorisation financière dans le budget de la Ville et dans toutes les prestations incluses au sein de partenariats, conventions ou contrats entre la Ville et d'autres organisations : chaque action est estimée en fonction du temps passé et des besoins techniques qu'elle a engendré.

FOCUS SUR NICOLAS BRIZARD, MENUISIER

Nicolas Brizard est menuisier au sein du pôle « Entretien du Patrimoine Bâti ». Il a été embauché par la Ville de Saumur en 1992, après avoir suivi une formation à Nantes.

Au coeur de son métier, la réparation de portes et de fenêtres en bois, la fabrication de meubles sur mesure et actuellement il planche (!) sur la fabrication de la décoration de Noël de la Ville! Les sapins et les rennes, c'est d'ailleurs ce qu'il préfère, nous a-t-il confié !

Nicolas, c'est évident, aime son métier et il le fait avec beaucoup de soin et de passion. Malgré un handicap (Nicolas est sourd-muet), il ne cache pas son envie de transmettre le goût de son travail aux jeunes et serait heureux d'avoir à ses côtés un stagiaire. Avis aux intéressés !



Nicolas Brizard, menuisier.



FRANKLIN ROOSEVELT – BILANGE :

UNE AMBITION POUR SAUMUR

Jackie Goulet, le Maire de Saumur, ses adjoints, les services municipaux et le cabinet d'architecte Althabégoity-Bayle ont tenu la première réunion publique de présentation et de concertation autour du projet le 4 décembre dernier, à l'Hôtel de Ville, devant une centaine de Saumurois. Si vous avez manqué cette réunion, on vous résume tout ici....

C'est le projet phare du plan 2018-2020 de redynamisation du cœur de ville. Dans la continuité de la rénovation de la rue Saint-Nicolas et de la place Saint-Pierre, l'axe principal de la Ville, la rue Franklin Roosevelt et la place de la Bilange, va bénéficier d'un vaste programme de réaménagement. Plus qu'un lifting, ce projet répond aux grands enjeux posés par la modernité : amélioration sensible de la qualité de vie, appui à l'attractivité du centre-ville, adaptation aux déplacements doux et création d'un espace fédérateur.

UN PROJET STRUCTURANT

Le projet de réaménagement Roosevelt-Bilange revêt un caractère fondamentalement structurant pour le centre-ville puisqu'il concerne une axe majeur, très commerçant et très emprunté autant par les Saumurois que par les touristes. « Vitrine » de la Ville, mais aussi carrefour commercial et lieu de vie, cet espace est donc crucial et exige un programme de rénovation ambitieux. Le projet travaillé par les services de la Ville et le cabinet d'architecte Althabégoity-Bayle n'y manque pas et intègre l'ensemble des problématiques urbaines (circulation, stationnement, animations, commerces, terrasses, végétation...) avec un important travail sur l'esthétique (mise en lumière de l'espace et de ses édifices remarquables, matériaux qualitatifs et pérennes, suppression des arcades), un renforcement des transports en commun (formalisation d'un double-sens pour les bus,

aménagement de points d'arrêt), une modernisation de la circulation automobile, une accessibilité accrue pour les personnes à mobilité réduite ou encore l'ouverture de l'horizon vers la Loire.

UN PROJET POUR LE CENTRE-VILLE

In fine, ce projet doit permettre de faire de cet espace un lieu majeur de vie et d'activité pour la Ville. Mais de manière plus globale, il s'intègre dans un plan d'action ambitieux pour la totalité du centre-ville de Saumur. Un plan qui comprend la mise en valeur des monuments historiques, l'innovation commerciale avec l'ouverture prochaine de boutiques à l'essai, la redynamisation des Halles Saint-Pierre, les animations tout au long de l'année, la rénovation d'équipements scolaires, un effort sur les travaux de voirie... Des actions qui trouvent leur cohérence dans une ambition : faire battre le cœur de Saumur.

QUELLES CONTRAINTES POUR LES SAUMUROIS ?

Des contraintes de circulation et de stationnement, bien sûr, dès janvier 2018. Pour chaque phase de travaux, des déviations seront mises en place. En tout état de cause, les piétons ne seront pas concernés par ces modifications et l'accès aux commerces sera maintenu tout au long de la réalisation du projet.

4,2

millions d'euros : l'estimation globale du projet.

2 à 3

ans : la durée totale des travaux.

de janvier à avril 2018

interventions préalables des concessionnaires (travaux souterrains)

1^{ère} phase

d'octobre 2018 à juin 2019 (extrémités de l'espace : rue Roosevelt et autour du Dôme)

2^{ème} phase

calendrier encore à définir.

Attractivité
Développement
Ambition
Cohésion

AVEC LOIRE TERRE DE FEU, DÉCOUVREZ LA CÉRAMIQUE !



Composée d'anciens élèves de l'École d'Art, l'association Loire Terre de Feu a été créée en 2015. La Ville a accompagné sa création afin de faire perdurer la discipline de la céramique à Saumur.

Ville de Saumur : Quelles techniques proposez-vous à vos adhérents ?

Philippe LEROY / Loire Terre de feu : Un céramiste professionnel vous fait découvrir le tournage, modelage de l'argile, l'émaillage et la cuisson des pièces. Nos élèves ont à leur disposition tout le matériel nécessaire, en particulier, des tours et des fours de cuisson. Cependant, les matières premières restent à leur charge. Nous proposons également des cours aux enfants.

Ils sont accueillis le mercredi, une semaine sur deux et des stages enfants/adultes sont organisés pendant les vacances scolaires.

VdS : Quels sont vos temps forts à venir ?

LTdF : Pour 2018, nous préparons notre première exposition publique, les 16 et 17 juin, dans la chapelle St-Jean. Tout notre travail de cette année est centré sur cette exposition qui aura pour thème « Le banquet ».

VdS : Avez-vous une devise ?

LTdF : Comme toute association, nous développons le « Vivre ensemble » par le bénévolat et la convivialité. Régulièrement, avec les adhérents, nous discutons des thèmes de travail à venir. Bien sûr, le tout, accompagné du pot de

2

heures par semaine, un céramiste professionnel vous accueille

4

cours par semaine (hors vacances scolaires) : lundi et jeudi soir, mercredi et jeudi matin.

32

inscrits en 2017

16-17

juin 2018, la date de la première exposition publique

Contact :

Loire terre de feu
Jardin des Plantes
Place des Récollets
49400 SAUMUR.

f / loireterredefeu
07 82 14 64 05
loireterre2feu@orange.fr

l'amitié et des petits « grignotis ». Notre principal objectif : découvrir les différentes techniques et les artistes qui les utilisent dans l'expression de leur art.

VdS : Inscrivez-vous votre action dans une logique de développement durable ?

LTdF : Hormis l'eau utilisée pour le nettoyage et l'énergie nécessaire à la cuisson des pièces, nous n'avons pratiquement pas de déchets. L'argile, d'origine naturelle, utilisée est recyclable. Tous les déchets d'argile sont récupérés, malaxés et remis en forme pour être à nouveau utilisés comme matière première.



Contribuez à cette page en nous envoyant vos plus belles photos sur facebook et instagram #csaumur

Photo Uliana Darget
www.instagram.com/uliana.darget/

LA TABLE DU CHÂTEAU



Un nouveau restaurant gastronomique vient d'ouvrir à Saumur. Situé dans le parc du domaine Gratien & Meyer, cet établissement concilie histoire et modernité au cœur d'un cadre unique.

De sa construction à la fin XIX^{ème} siècle et jusqu'au milieu du XX^{ème}, le château Gratien a d'abord été la résidence d'Alfred Gratien puis de son fils Edmond qui y établit ses quartiers d'été. Demeure bourgeoise et élégante, à la façade blanche, avec parquets, lustres et moulures, il deviendra ensuite un lieu de réunion et de réception. En 2003, le parc et le château sont rénovés et le bâtiment accueille alors des bureaux administratifs. Dix ans plus tard, l'édifice se vide et se laisse somnoler dans l'attente d'un retour en grâce.

La renaissance du Château est donc pour cette année grâce à Stéphane et Catherine Rouville qui l'ont transformé en restaurant, dans le cadre d'un bail avec la Cave Gratien & Meyer.



Les travaux auront duré un an. Un an pour conjuguer patrimoine et avenir. Un an pour relever un véritable défi, entre respect du bâtiment historique et nécessités de la cuisine gastronomique. Deux cuisines ont ainsi été réalisées et le restaurant disposera d'une terrasse surmontée au printemps d'une verrière pour profiter des beaux jours en toute sérénité...

Le chef et son épouse réalisent ainsi « un rêve d'enfant » en choisissant un château comme lieu de réception. Le normand âgé de 52 ans a d'abord été formé dans l'auberge de ses grands-parents avant de faire escale à Alençon, Paris, Monaco, dans le Gard, en Floride, et enfin au Pays Basque. Son établissement « La Galupe », à Urt, lui vaut une étoile au Michelin.

Ce nouvel établissement porte le nom de la « Table du Château » et lui permet de retrouver l'essentiel de son métier : « une cuisine gourmande, pas forcément spectacle », des produits frais de la région et le plaisir de régaler les gens. Son art : sublimer le

produit – le chef tient à travailler en partenariat étroit avec les fournisseurs et artisans locaux - en faisant fi des artifices.

Au-delà de la découverte gustative, le plaisir des convives est aussi celui de la découverte de lieux longtemps restés secrets. L'ambiance distinguée et chaleureuse est le fruit d'un travail soigné autour de la décoration intérieure, alliant les belles matières (tables en marbre de Carrare et luminaires en cristal) et le contemporain (mobiliers). Confort et la convivialité seront de mise pour que les hôtes se sentent aussi « comme chez eux » dans ce lieu hors du monde.



24
personnes peuvent être accueillies en salle.

30
personnes supplémentaires en terrasse aux beaux jours.

2-3
plats par menu.

6-7
plats pour la formule découverte.

Contact :
La Table du Château Gratien
94 route de Montsoreau
49400 SAUMUR
09 88 18 70 75

Ouvert du mercredi au dimanche, midi et soir, ainsi que le lundi en saison.

En savoir plus :
www.restaurant-saumur-gratien.fr

NOËL À SAUMUR, ENTRE TRADITION ET INNOVATION



Pas de surprise sur l'événement incontournable des prochains jours : c'est Noël ! Et Saumur ne fera pas exception en la matière, avec des illuminations déjà lancées et un programme de festivités à partir du 15 décembre. Quelques nouveautés cette année...

UN NOËL MERVEILLEUX

Merveilleux parce que seront mises en lumière les merveilles architecturales de Saumur : l'Hôtel de Ville, le Château, l'église Saint-Pierre et le Dôme. Merveilleux parce que ce Noël sera mis en scène avec des décors en bois, originaux et particulièrement réussis. Merveilleux, aussi, parce que ce Noël à Saumur proposera de quoi divertir enfants, parents, grands-parents et étudiants.

UN NOËL POUR TOUS

Ce Noël a été imaginé avec deux exigences : qu'il soit ouvert à toutes et tous, et qu'il s'intègre dans une dynamique de développement durable. C'est pourquoi, en plus des décorations en bois, le programme d'animations touchera un public très large : la Ville de Saumur, à

travers son Centre Communal d'Action Sociale, se mobilise pour que cette fin d'année soit également festive pour les Saumurois les plus démunis.

UN NOËL QUI INNOVE

Ces festivités seront marquées par quelques nouveautés importantes : en plus du traditionnel marché de Noël rue Franklin Roosevelt, des temps forts sont programmés tous les jours. Un « Christmas blind test », une balade nocturne en petit train, un goûter intergénérationnel, et même une soirée laser game et la première édition de la « Winterise », soirée électro dans les jardins du Château.

4

le nombre de merveilles architecturales illuminées pour Noël.

19

l'heure d'ouverture de la Winterise, soirée électro dans les jardins du Château de Saumur.

352

le nombre de colis alimentaires distribués le 7 décembre dernier, par les agents du CCAS, pour les plus démunis. Soit 15% de plus que l'année dernière.

Tout le programme disponible sur ville-saumur.fr

LES ÉLUS « D'AGIR POUR TOUS »

En novembre dernier, notre majorité a exprimé avec clarté ses priorités pour les trois prochaines années. Ces priorités, elles sont les suivantes : redynamisation du centre-ville, rénovation des équipements sportifs, aménagement et modernisation de la Ville. Des priorités nourries d'un fil rouge, d'une exigence perpétuelle qui nous contraint à l'innovation : le développement durable et la transition énergétique. Des priorités ambitieuses, et ambitieuses pour une raison simple : Saumur et ses habitants y aspirent.

Ces priorités, elles sont tournées vers les saumuroises et les saumurois avant tout. Pourquoi redynamiser le centre-ville ? Pour l'attractivité de Saumur, pour le développement économique de nos entrepreneurs, commerçants et artisans. Pour l'emploi. Pour faire du cœur de notre cité un lieu de vie, de travail, de plaisir pour tous. Pourquoi rénover nos équipements sportifs ? Parce que le sport – qu'il soit sport plaisir, sport compétition, sport loisir, sport éducatif, sport santé... - est un formidable levier de bien-être individuel et de bien-être collectif. Parce que le sport peut être un élément à la fois de guérison et de prévention des maux de notre société. Parce que notre tissu associatif est un tissu social précieux. Pourquoi aménager et moderniser la Ville ? Pour confirmer la centralité de Saumur dans son territoire et attirer, à terme, de nouvelles populations, de nouveaux porteurs de projets, de nouvelles idées. Pour que la richesse historique, patrimoniale, culturelle, trouve tout son sens dans un cadre renouvelé. Pour que Saumur, « perle de l'Anjou », soit

désirable et, surtout, désirée. Ces priorités, elles sont aussi tournées vers l'avenir : structurants pour notre Ville, les projets que nous engageons avec vigueur et conviction définiront Saumur 2030. Ils conduiront Saumur à affirmer sans sciller sa vocation qui est, à travers d'importants efforts sur la qualité de ses équipements, sur son cadre de vie, sur son attractivité, d'être l'une des villes majeures du Val de Loire.

Ces priorités, nous les mènerons avec cohérence et dynamisme. Au cœur de chacune se niche notre volonté, une volonté farouche de répondre aux besoins, d'anticiper les attentes et d'épouser les espérances.

majorite.municipale@ville-saumur.fr

LES ÉLUS DE « SAUMUR EN MOUVEMENT »

2017 se termine, non sans avoir apporté son lot de surprises et de changements imprévus : un président émule de Jupiter, ni de gauche ni de droite mais tout ça en même temps, un gouvernement de ministres pour la plupart inconnus, une assemblée nationale pour le moins tourneboulée, des partis sens dessus dessous, des perdants qui ne devaient pas perdre, des gagnants qu'on n'attendait pas et des soi-disant constructifs prêts à tout pour tenter d'exister... Seul le Sénat semble avoir été épargné par le maelström déagagiste.

Notre territoire n'y a pas échappé : une nouvelle agglomération Saumur-Val de Loire très élargie, dotée d'un nouveau président (nouveau...

façon de parler), une nouvelle députée "en marche" mais plutôt discrète, et surtout, cerise sur le gâteau, un nouveau maire accro de parapluies, prophète d'un avenir lumineux pour les Saumurois. Un souhait pour 2018 ? Que les belles promesses ne s'arrêtent pas à de simples paroles.

Joyeuses fêtes de Noël et de Jour de l'An à toutes et tous.

michel.apchin@ville-saumur.fr

L'ÉLU DE « RASSEMBLONS NOS ÉNERGIES »

Pendant les Fêtes comme tout au long de l'année, veillons à privilégier le commerce local en achetant en Saumurois. Bonne année 2018 à tous.

didier.philippe@ville-saumur.fr

L'ÉLU DE « SAUMUR BLEU MARINE »

Que ces prochaines fêtes favorisent le bonheur des familles saumuroises.

patrick.morineau@ville-saumur.fr



**UN NOËL
MERVEILLEUX**

MARCHÉ • ATELIERS POUR ENFANTS • BALADES EN TRÂNEAU ET PETIT TRAIN
CHORALES • LASER GAME • SOIRÉE ÉLECTRO • ILLUMINATIONS • SPECTACLES...

Rejoignez-nous sur :



www.mysaumur.fr
www.ville-saumur.fr